

**Journées « Contribuer aujourd’hui à l’Inventaire national du PCI :
approches communautaires, pluridisciplinaires et territoriales »**

Caen, 30 et 31 janvier 2018

Inventorier la rumba catalane : actions, enjeux, objectifs

Arnauld Chandivert (université de Montpellier) et Hervé Parent (association Karuprod)

Depuis 2015 officiellement, et depuis la fin des années 2000 si l’on remonte à l’organisation des premières actions, a été initié un projet transfrontalier franco-espagnol d’inscription de la rumba catalane au titre d’une des trois listes associées à la convention de l’UNESCO de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ce projet bénéficie d’un soutien important et officiel en Espagne, où différentes motions ont été votées en ce sens par le Parlement de Catalogne et la Deputacio de Girona. Il en fut de même en France en 2016 et 2017 de la part de la ville de Perpignan et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. À l’heure actuelle, et puisque la construction et l’instruction des dossiers ne sont pas les mêmes de part et d’autre des Pyrénées, un projet d’inventaire est initié en France, dans la région Occitanie avant tout, où cette pratique musicale est présente et distribuée.

Dans ce texte, nous souhaitons évoquer quelques points relatifs à ce projet d’inventaire en cours. Après avoir caractérisé la rumba, nous reviendrons sur la manière dont nous avons conçu ce projet, sur ses premières avancées et sur les difficultés et les attendus qui lui sont liés.

Une musique en mouvement

La rumba catalane est un genre musical créé assez récemment, dans les années 1950, en Espagne, dans les quartiers populaires de Barcelone. Il est le produit de l’appropriation et de la recombinaison de diverses influences (latines, afro-américaines et arabo-andalouses) par des populations gitanes. Cela a donné lieu à la création et à la caractérisation progressive d’un type de musique (mais aussi de danse) profondément dynamique et dont les propriétés varient autour d’un même thème : place centrale de la guitare, en l’utilisant comme instrument de jeu et comme percussion ; usage des *palmas* (claquements des mains) ; rythmique basée sur un 4/4 (mesure à 4 temps) ; chants en espagnol ou en catalan mais aussi en français, fréquemment sur des thèmes relatifs à l’amour, sans renvoyer nécessairement à la tristesse ou à la nostalgie que l’on retrouve dans le flamenco.

Ce genre musical a bénéficié de grands succès d’audience et commerciaux (Peret en Espagne, les Gypsy King en France), mais il a aussi connu diverses oscillations qui ont affecté sa reconnaissance, pour partie suite à ces succès. En effet, ces derniers ont donné lieu à l’établissement de répertoires de référence, fréquemment repris, limitant quelque peu leur évolution et leur renouvellement. Parallèlement, certaines des caractéristiques de la rumba (dont la technique d’usage de la guitare comme percussion, appelée le ventilateur) étaient réemployées par d’autres genres musicaux (rock alternatif, reggae). Dans les années 1990, un mouvement tout d’abord initié en Espagne avant qu’il

ne concerne la France a œuvré à redynamiser ce genre musical, en visant aussi à en reconnaître la dignité, alors que cette musique a souvent été considérée comme un genre mineure en comparaison du flamenco.

C'est dans ce cadre qu'a pris forme le projet d'une potentielle inscription au titre d'une des listes de la convention de 2003 – sans préjuger à ce stade de laquelle il pourrait s'agir. La prise en charge de ce projet en France a notamment été associée à la création d'un festival transfrontalier (Perpignan et Girona) en 2012 et à diverses initiatives qu'il n'est pas possible de rappeler ici. Actuellement, le projet est porté en France par une association, Karuprod, qui est aussi un organisme de production musicale. Il bénéficie aussi des liens entretenus avec un réseau de recherche et de formation autour du PCI existant en Occitanie, notamment *via* le département d'ethnologie de l'université de Montpellier. C'est au sein de ces relations et de ce réseau que le projet d'inventaire a été élaboré.

Identifier un élément, définir une communauté ?

Sachant que la question de la définition de la rumba est un enjeu pour ses praticiens, la conception du projet n'a pas donné lieu à une caractérisation préalable et ferme de ce qu'elle est ou n'est pas. En ce sens, l'attention porte avant tout sur les processus qui participent à sa création et à son évolution. Ces processus correspondent à certains mécanismes socio-symboliques musicaux actifs chez les Gitans, bien qu'ils le soient aussi au-delà de ces groupes. En effet, divers travaux portant sur la rumba et sur les pratiques musicales de groupes possédant certaines caractéristiques communes avec les Gitans ont pointé le rôle central joué par des pratiques d'appropriation/transformation/création, puisant dans des répertoires variés pour les recomposer.

Ces processus d'appropriation/transformation/création comportent par ailleurs une dimension socio-spatiale de marquage des appartenances. En effet, le seul élément d'« imposition » qui est associé au projet est la caractérisation de la rumba comme catalane. Cette caractérisation est indubitable si l'on tient compte des espaces géographiques à partir desquels la rumba s'est diffusée – naissance en Catalogne dans les années 1950. Mais elle n'a acquis cette appellation que plus tardivement, dans les années 1970. Elle fut appelée auparavant « rumba gitane », « rumba de Barcelona », « rumba à la catalane ». De même, sa désignation varie en fonction des différents groupes qui la pratiquent et en font pour certains un marqueur de leur identité. Nombre de non-Gitans jouent de la rumba catalane et la connaissent sous cette appellation. Cependant pour les Gitans, qui en sont les principaux praticiens et intègrent cette pratique à un répertoire de marqueurs culturels, le terme pour la désigner varie en fonction de l'implantation géographique : rumba catalane du côté de Perpignan, rumba gitane vers Montpellier, rumba camarguaise vers les Saintes-Maries-de-la-Mer.

De la sorte, l'objectif du travail d'inventaire, qui pour l'instant a avant tout débuté du côté de Perpignan, est de saisir cette diversité dynamique, autant en termes de pratiques musicales que de marqueurs culturels, tout en intégrant dans la reconnaissance patrimoniale la stabilisation, en devenir, des caractéristiques centrales de ce qu'est la rumba. Cette stabilisation opère à la faveur de la fixation d'un répertoire de référence et par l'intermédiaire de l'élaboration de représentations de la « rumbaité » (ce que serait la « vraie » rumba) et de la « gitanité » pour le dire rapidement. Mais en parallèle, divers *rumberos* (joueurs de rumba) poursuivent le processus de création, en ajoutant de nouvelles cordes (instruments, orchestration) à leur jeu.

Concrètement, que se passe-t-il ?

Tout d'abord, grâce à l'énergie du porteur de projet et de ceux qui se mobilisent autour de lui, de très nombreuses activités ont lieu autour de la musique, de sa promotion et de sa transmission. Puisque cette transmission passe avant tout par un mécanisme d'observation/reproduction et non par un apprentissage classique de type scolaire, une série de DVD pédagogiques a été produite à partir de 2012 par une structure perpignanaise, la Casa musicale, fortement impliquée dans le lancement du projet. Des conférences impliquant divers acteurs français et espagnols ont été organisées, conduisant à la publication récente d'un ouvrage les réunissant¹. Un projet d'arts plastiques et de création musicale, *els colors de la rumba*, impliquant des élèves d'écoles primaires de Perpignan et de Girona, avec les interventions du plasticien Gabi Jimenez, a donné lieu à la réalisation de nombreuses œuvres graphiques et d'une composition musicale. Un autre projet, « Orchestre à l'école », a amené les élèves d'une classe du collège Jean Moulin de Perpignan à apprendre à jouer d'un instrument de musique (cajon, piano, guitare) à partir d'un répertoire de rumba catalane. Deux artistes *rumberos* ont dirigé chacun deux master class avec ces enfants, avant la restitution finale devant les familles, un large public et des praticiens de la rumba. Ces actions, menées dans le cadre du projet de candidature et auxquelles s'ajoutent nombre d'autres passées, en cours ou à venir, participent de la popularisation de ce genre musical, de sa transmission, de la prise de conscience de sa valeur et contribuent à assurer sa sauvegarde dynamique.

Ces éléments nous ont semblé ne pas être annexes au projet d'inventaire, illustrant l'appui à la vitalité de ce genre musical qu'est la rumba. Le projet n'est pas basé sur le fait qu'existerait une communauté de *rumberos* « déjà là » qu'il s'agirait de dynamiser au travers du projet. Certes, cet aspect est bien présent, et le projet entend bien sûr servir aux praticiens de la rumba, y compris en participant à la modification des représentations positives ou négatives de la « typicité gitane ». Cependant, l'idée développée est plutôt de travailler à former une communauté de projet, dans et par le projet, la plus large possible, impliquant Gitans et *payos* (dénomination des non-Gitans par les Gitans). Finalement, ce n'est qu'à la fin que l'on saura, tout d'abord si le projet a réussi, et quelle forme aura la communauté en question.

Le second aspect de l'inventaire concerne sa dimension scientifique et anthropologique. Là, l'objectif est d'éviter tout jeu d'imposition et de désignation « par le haut ». Pour l'instant, le réseau d'enquêteur demeure en phase de constitution, d'autant plus que la démarche d'enquête prend appui sur un master traitant des questions de PCI existant au sein de l'université de Montpellier. Il n'est pas toujours aisé de faire coïncider le temps du projet et celui de la formation. Un travail a été effectué avec les étudiants visant à produire plusieurs fiches destinées à présenter certains éléments relatifs à l'inventaire. Trois fiches d'information sont en voie de finalisation : 1) Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel et le projet d'inscription de la rumba catalane ? 2) Qu'est-ce que la démarche d'inventaire et l'enquête de type anthropologique ? 3) Communauté et identité culturelle : quels enjeux ? Elles serviront aux divers acteurs du projet et pourront notamment être mobilisées lors de sessions d'appui à la démarche d'inventaire regroupant les personnes qui y participent.

¹ Hervé Parent (coord.), 2017, *Approche anthropologique, musicologique et artistique des rumbas... Pour une inscription de la rumba catalane sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO*, Perpignan, Trabucaire.

La phase active d'enquête va débiter lors de cette première partie de l'année 2018. L'ambition est de pouvoir déployer l'univers social et symbolique, les systèmes d'interactions, les supports physiques, les modes de transmission, etc., qui sont associés à cette pratique musicale. C'est en comprenant les usages sociaux et culturels qui s'y rattachent que l'on pourra d'autant mieux la relier aux diverses circulations dont elle a été l'objet.

Ce projet est un projet de territoire où chaque acteur qu'il soit artiste, responsable associatif, chercheur ou aficionado peut se saisir du projet en fonction de ses appétences. Un des enjeux est de révéler les différents foyers de rumba existant sur ce territoire eurorégional (Occitanie, Catalogne, Iles Baléares élargi à la Camargue), de créer un réseau dynamique d'acteurs et ainsi de qualifier les différentes initiatives en modifiant les représentations folklorisantes portées sur la culture gitane. Plus qu'une finalité en soi, l'inscription de l'élément sur une des listes de la convention Unesco est la cerise sur le gâteau que les communautés sont en train de confectionner ensemble.